

Lyon, le 19 septembre 2024

LA VILLE DE LYON INAUGURE 3 TERRAINS DE BEACH-VOLLEY DANS LE 4^e ARRONDISSEMENT : UNE PREMIÈRE À LYON

Depuis juillet 2020, l'exécutif municipal diversifie l'offre sportive en direction des Lyonnaises et Lyonnais pour améliorer les conditions de pratique sportive et favoriser de nouveaux usages de ses équipements. La création de 3 terrains de beach-volley appuie cette volonté, tout en mettant en lumière un travail de co-construction avec les clubs porteurs du projet.



©Ville de Lyon

DÉVELOPPER ET DIVERSIFIER L'OFFRE SPORTIVE DANS LA VILLE DE LYON

La création de ces trois terrains de beach-volley vise à **favoriser et développer la pratique de ce sport, en loisir comme en compétition au niveau régional, et de l'inscrire durablement à Lyon**. Ce projet a été élaboré main dans la main par la **direction des sports avec le club *Only Beach*** afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des joueuses et des joueurs.

Le stade Grégory Coupet, situé dans le 4^e arrondissement, a été choisi pour la réalisation des terrains pour sa centralité dans l'arrondissement et sa grande polyvalence. **Cet équipement sportif qui accueille déjà des disciplines telles que le football, le bike polo, le handball ou encore le basket-ball compte donc désormais une activité sportive supplémentaire à proposer à ses usagers**. En plus de l'association *Only Beach*, les nouveaux terrains pourront être utilisés par le club historique de la Croix-Rousse ***Lyon PESD***.

Histoire : Le beach-volley est un sport sans contact pouvant se jouer en toute saison. Apparu en 1920 en Californie, la discipline est rentrée dans le programme des Jeux Olympiques en 1992 à Barcelone où elle était en démonstration, avant son entrée officielle à Atlanta (1996). Cette visibilité a favorisé sa professionnalisation dans le monde entier.

UN PROJET SUR MESURE

Construit à l'intérieur du stade Coupet à la place d'un ancien plateau multisports en enrobé vieillissant, **les trois terrains livrés bénéficient d'une longueur totale de 44 mètres et d'une largeur de 22 mètres** avec des traverses en bois périphériques et des équipements sportifs.

Au sud du terrain, une zone d'accueil a été aménagée dans l'espace vert proche pour accueillir un **conteneur de stockage des équipements de beach-volley**. **Les joueurs auront également accès à des vestiaires, des douches et une fontaine** qui sera installée dans l'espace vert à l'angle des rues Louis Pize et Pétrus Sambardier. Enfin, **les terrains sont munis de clôtures anti-bruit pour respecter le voisinage alentour**.

Acté en 2023, les travaux auront duré 6 mois pour une **enveloppe globale de 570 000 €** votée en Conseil municipal. Ces travaux s'insèrent dans une perspective d'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Ce projet s'inscrit également dans la politique écologique de la de Ville de Lyon, notamment avec la **réutilisation de l'ancien enrobé pour rénover les allées et des tranchées de lumière du Stade du Clos Laya dans le 8^{ème} arrondissement**. **400 tonnes de déblais de terre** ont aussi servis à construire une butte de terre servant pour le tir à l'arc dans ce même équipement.

« Le beach-volley, discipline olympique, entre à Lyon avec ces 3 beaux nouveaux terrains homologués. C'est une offre sportive nouvelle au sein de notre ville pour les Lyonnaises et les Lyonnais et pour les habitants du 4^e. Le travail de co-construction avec les clubs porte ses fruits et ils sont très contents. Nous aussi ! »

Julie Nublat-Faure, Adjointe au Maire de Lyon déléguée aux Sports, Grands événements sportifs, Vie associative et Education populaire